



Information réglementée
17 JUILLET 2026

Informations relatives au respect des règles de représentation équilibrée au sein du Conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-10-1 du Code de commerce, de l'article 222-9-1 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et de l'Instruction AMF DOC-2026-04, Accor publie ci-après les informations relatives au respect des règles de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes au sein de son Conseil d'administration.

À l'issue de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 27 mai 2026, le Conseil d'administration de la Société compte 12 membres, dont 2 administratrices représentant les salariés. Hors administratrices représentant les salariés, le Conseil d'administration est composé de 10 membres, répartis comme suit :

- 6 femmes, soit 60 % ; et
- 4 hommes, soit 40 %.

La composition du Conseil d'administration de la Société est ainsi conforme aux exigences de représentation équilibrée prévues par l'article L. 225-18-1 du Code de commerce.

Les informations concernant la composition du Conseil d'administration figurent à la section 4.2.3 du rapport sur le gouvernement d'entreprise inclus dans le Document d'enregistrement universel 2025 d'Accor, disponible sur le site internet de la Société (<https://group.accor.com/fr/documents-publications>) ainsi que sur le site internet de la Société (<https://group.accor.com/fr/group/leadership-governance>).



A PROPOS DE ACCOR

Accor est un leader mondial de l'hospitalité proposant des séjours et des expériences dans plus de 110 pays, avec plus de 5 800 hôtels, 10 000 restaurants & bars, des espaces de wellness et de coworking. Le Groupe déploie un écosystème parmi les plus diversifiés du secteur, grâce à environ 45 marques du luxe à l'économie, en passant par le lifestyle avec Ennismore. ALL, la plateforme de réservation et le programme de fidélité du Groupe, incarne la promesse Accor pendant et au-delà du séjour hôtelier et accompagne ses membres au quotidien leur permettant de vivre des expériences uniques. Accor s'attache à agir concrètement en matière d'éthique des affaires, de tourisme responsable, de développement durable, d'engagement solidaire, et de diversité & inclusion. La mission du Groupe s'exprime au travers de sa raison d'être : Artisan pionnier d'une hospitalité responsable, nous faisons dialoguer les cultures, avec passion et générosité. Fondée en 1967, Accor SA, dont le siège social est situé en France, est une société du CAC 40, cotée sur Euronext Paris (code ISIN : FR0000120404) et sur le marché OTC aux États-Unis (code : ACCYY). Pour plus d'informations, rendez-vous sur group.accor.com ou suivez-nous sur [X](#), [Facebook](#), [LinkedIn](#), [Instagram](#) et [TikTok](#).

Relations presse

Charlotte Thouvard

Directrice de la Communication
charlotte.thouvard@accor.com

Alexis Blottière

Directeur RP & Relations Média
line.crieloue@accor.com

Relations Investisseurs et Analystes

Pierre-Loup Etienne

SVP Communication Financière
et Relations Investisseurs
pierre-loup.etienne@accor.com

Amélie Leblanc

Directrice Communication Financière
et Relations Investisseurs
amelie.leblanc@accor.com